

## Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC) national

|                                                      |                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Projet :</b> Appui au programme conjoint VIH/sida |                                                                                                                                                                                         |
| <b>I. INFORMATIONS GENERALES</b>                     |                                                                                                                                                                                         |
| <i>Intitulé de la mission :</i>                      | Appui à l'élaboration d'une stratégie nationale des droits de l'homme et du VIH.                                                                                                        |
| <i>Référence :</i>                                   |                                                                                                                                                                                         |
| <i>Type de contrat :</i>                             | <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">             Individual Contract             <span style="float: right;">▼</span> </div>                     |
| <i>Durée du contrat :</i>                            | 30 jours                                                                                                                                                                                |
| <i>Durée de la mission :</i>                         | 30 jours ouvrables                                                                                                                                                                      |
| <i>Lieu :</i>                                        | Alger                                                                                                                                                                                   |
| <i>Date prévue de début :</i>                        | Juin 2021                                                                                                                                                                               |
| <i>Superviseur :</i>                                 | Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et la coordination avec ONUSIDA, la DGPPS/MSPRH et le CNDH, l'expert national collabore activement pour l'atteinte des résultats |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>II. CONTEXTE DU PROJET</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>Dès le début de l'épidémie de l'infection VIH/Sida, l'Algérie s'est investie dans la riposte au sida avec une approche participative et multisectorielle qui a impliqué tous les acteurs gouvernementaux, la société civile et le secteur privé membres du comité national de prévention et de lutte contre le SIDA (CNPLS) créée par décret exécutif du Premier Ministre ainsi les partenaires au développement de façon volontariste et déterminée à travers un engagement politique régulièrement réaffirmé et traduit par l'allocation d'un financement conséquent qui garantit toutes les prestations médicales y compris le traitement ARV pour tous.</p> <p>Depuis la notification obligatoire des cas en 1990, l'Algérie a une épidémie d'ampleur modéré, en déclin et de type concentré. Selon le rapport national de la riposte de 2019, le nombre estimé de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) est de l'ordre de 22 000 personnes dont 10 000 femmes et près de 1000 enfants de moins de 15 ans.</p> <p>Le taux de prévalence dans la population générale reste faible et inférieur à 0.1%, cette faible prévalence cache des disparités disproportionnées chez les populations clés et vulnérables (PCV) notamment chez les Professionnelles du sexe (PS), les Hommes ayant des rapports sexuels avec les Hommes (HSH), les Consommateurs de Drogue Injectable (CDI) et les populations mobiles.</p> |

22

En effet, les études bio-comportementales (IBBS) réalisées, en 2019, ont révélé des prévalences 72 fois plus élevée que la population générale chez les PS (7,21%) et 23 à 22 fois plus élevées chez les HSH (2,3%), les CDI (2,2%) et les migrants (es) (2,2%). Chez les migrants (es) elle est 5 fois plus élevée chez les femmes que les hommes (5,83% vs 1,42%).

Le Plan National Stratégique IST/VIH/SIDA 2020-2024 vise à accélérer et amplifier la riposte nationale au regard de la dynamique de l'épidémie à travers un ensemble de stratégies et d'interventions afin de rompre la chaîne de transmission des IST/VIH et à assurer un accès universel à la prévention, au dépistage et aux soins à tous en particulier les populations exposées au risque VIH tout en améliorant la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH au sein d'un environnement non discriminant à travers une riposte pérenne et résiliente.

En matière de droits humains et de lutte contre la stigmatisation et la discrimination, l'Algérie dispose d'un arsenal juridique conséquent qui considère que la stigmatisation et la discrimination fondées sur l'état de santé réel ou présumé constituent une atteinte à un droit fondamental, qu'elles constituent un obstacle majeur à l'accès aux soins, et qu'elles sont inadmissibles au regard des règles élémentaires d'éthique et de déontologie ; la garantie des droits des PVVIH et leurs familles en vertu du droit commun et des conventions internationales ratifiées par l'Algérie, qui constitue l'un des fondements du PNS 2016-2020 ;

L'étude «Stigma Index», réalisée en 2015, qui a fait état de diverses manifestations de la discrimination et stigmatisation subies par les PVVIH à cause de leur statut sérologique et/ou de leur appartenance aux populations clés et vulnérables :

- ✓ 53,29 % des personnes interrogées, sans différence sensible selon le sexe, ont essuyé au moins une fois un refus par les services de santé provoquant un refus et/ou une réticence à la fréquentation des structures de santé de peur d'être discriminé ;

- ✓ 48,3% des PVVIH ont manifesté un refus de se rendre dans des centres de soins par peur de la réaction du personnel de santé ou par craintes d'actes non honorés ;

Considérant que l'élimination des pratiques discriminatoires dans les établissements de santé est un facteur favorisant l'atteinte de la cible 90.90.90, il a été reconnu l'importance du plaidoyer de haut niveau en faveur des droits humains, contre les discriminations et pour un accès large et équitable aux services de santé pour les PVVIH et les populations clés et vulnérables.

L'élaboration de la stratégie nationale des droits de l'homme (DH) et du VIH s'inscrit dans la mise en œuvre du plan national stratégique de lutte contre le sida (PNS) 2020-2024 dont l'un des principes directeurs est la création d'environnements favorables à l'acceptation des populations clés et des PVVIH tout au long du parcours de santé en s'appuyant sur le respect du droit à la santé, la promotion de l'équité en matière de genre et le renforcement de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à travers le résultat d'impact 4 qui vise la réduction des obstacles liés au respect des Droits Humains et à l'équilibre de genre. La stratégie nationale sur les DH et VIH se basera sur les acquis de la riposte nationale. Elle devra œuvrer à créer un environnement favorable pour prendre en considération les problématiques de stigmatisation et de discrimination à l'égard des PVVIH et des populations clés afin d'améliorer davantage l'accès aux services de santé. Cette stratégie s'alignera également sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et sur les orientations de la stratégie de

l'ONUSIDA 2021-2026, visant l'accélération de la riposte pour atteindre la fin de l'épidémie de sida d'ici 2030.

A cet effet, il est prévu de recruter un consultant pour appuyer l'élaboration de cette stratégie nationale des droits de l'homme et du VIH,

### III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

#### **RESUME OBJET DE LA MISSION**

L'objectif général de la mission est l'appui à l'élaboration de la stratégie des droits de l'homme et du VIH sur la base de l'analyse des dispositifs juridiques et réglementaires existants. Dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) et le PNUD avec l'appui de ONUSIDA.

Ce document vise à disposer d'un cadre cohérent pour mettre en œuvre une riposte efficace au VIH/sida en atténuant la discrimination.

A cet effet, le consultant travaillera en étroite collaboration avec un comité de pilotage composé de représentants du CNDH, du MSPRH, du PNUD et de l'ONUSIDA.

#### **PROCESSUS DE PRÉPARATION**

Le processus de préparation de la stratégie qui sera coordonné par le comité de pilotage, inclut les étapes suivantes :

1. Etape préparatoire qui permettra de faire un état des lieux sur la situation au moyen d'une revue documentaire et d'entretiens avec les parties prenantes et les populations bénéficiaires des services.
2. Etape de conception qui consiste en l'identification des axes et des interventions clés de la stratégie, à la suite des entretiens et réunions.
3. Etape de rédaction du document de la Stratégie.
4. Etape de présentation et validation lors d'un atelier avec les parties prenantes.
5. Etape de lancement et de diffusion à toutes les parties prenantes

#### **PRINCIPALES TACHES**

1. Mener une revue documentaire
  - Consulter les documents élaborés dans le cadre de la riposte au VIH, ou en lien avec la stratégie y compris les études stigma index et bio-comportementales etc.
2. Réaliser des entretiens et/ou focus groupes
  - Élaborer un protocole pour les entretiens et les focus groupes
  - Organiser des entretiens avec les membres du comité de pilotage, les membres du comité national de prévention et de lutte contre les IST/SIDA (CNPLS) et les autres acteurs concernés

- Organiser des focus groupes avec des membres des groupes de bénéficiaires de services de santé (personnes vivant avec le VIH, populations exposées au risque VIH....)
- 3. Élaborer une note de cadrage de la stratégie sur la base des résultats de la revue documentaire et des entretiens et focus groupes.
- 4. Elaborer un premier draft de la Stratégie
- 5. Préparer et animer un atelier national de présentation/validation de la Stratégie
  - Préparer une fiche technique et un programme ainsi que les outils d'animation
  - Assurer la facilitation de l'atelier
  - Synthétiser les discussions et conclusions de l'atelier
- 6. Rédiger et soumettre la version finale de la stratégie incluant un document narratif, un résumé exécutif, un cadre logique et un plan opérationnel de mise en œuvre.

#### IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)

- 1- Note de cadrage de la stratégie
- 2- Rapport de l'atelier de validation
- 3- Draft et document final de la Stratégie

#### **D'autres conditions et aux rapports de la mission :**

- Les partenaires contractuels ne publieront sous quelque forme que les résultats de cette consultation sans le consentement préalable écrit du contractant ;
- Les partenaires contractuels seront seuls responsables de la qualité professionnelle de ses travaux et de l'achèvement de la mission en temps opportun ;
- Les livrables écrits sur papier et une version électronique seront soumis au plus tard 10 jours après la fin de la consultation.

#### VI. QUALIFICATION

##### **1- Qualification académique :**

- ☐ Master/Doctorat en droit, santé publique, sociologie ou équivalent
- ☐ Très bonne expérience/expertise en matière de droits de l'homme liés au VIH
- ☐ Très bonne connaissance de la riposte au VIH/sida
- ☐ Expérience dans le domaine de la planification basée sur les résultats et la conception de stratégies
- ☐ Capacités de communication et d'animation d'ateliers
- ☐ Très bonne capacité de communication, et de rédaction des rapports
- ☐ Expérience de travail avec des organismes publics, des organismes des Nations Unies, la société civile et des communautés serait atout
- ☐ Parfaite maîtrise de la langue française et arabe (écrit et oral)

## **2- Compétences organisationnelles**

### **Responsabilité globale et travail d'équipe:**

- ☐ Sert et contribue à la vision, la mission, les valeurs et les objectifs stratégiques du PNUD
- ☐ Planifie, définit les priorités et exécute les tâches à temps
- ☐ Participe effectivement à un environnement basé sur le travail d'équipe, le partage de l'information, la collaboration et la coopération mutuelles
- ☐ Réagit de façon flexible et positive au changement, à travers une participation active
- ☐ Respecte les règles établies et les normes de conduite professionnelle en toutes circonstances

### **Aptitudes Interactive:**

- ☐ Reconnaît et réagit de façon appropriée aux idées, aux intérêts et aux préoccupations des autres en témoignant d'une grande sensibilité pour la différence
- ☐ Etablit des normes et objectifs de performance, et assume les responsabilités y afférentes

### **Partenariat et Mise en Réseau:**

- ☐ Recherche et met en application les connaissances, informations et bonnes pratiques de l'intérieur comme de l'extérieur du PNUD

### **Orientation sur les Résultats:**

- ☐ Planifie et produit des résultats de qualité pour atteindre les objectifs visés

### **Innovation et Discernement:**

- ☐ Contribue avec des idées et des approches novatrices et pratiques pour faire face à des situations difficiles
- ☐ S'efforce de fournir des services de qualité centrés sur le client (à l'interne comme à l'externe)

### **Communication:**

- ☐ Démonstre de bonnes aptitudes de communication écrite et orale

### **Connaissance du travail et Expertise**

- ☐ Exécute les tâches quotidiennes de façon ordonnée, efficace et systématique en s'adaptant à la charge travail lorsqu'elle fluctue
- ☐ Utilise la Technologie de l'Information comme outil et comme ressource
- ☐ Est motivé et démontre une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre

## **VII. DOCUMENT CONTITUTIF DE L'OFFRE**

Les offres doivent inclure :

### **a) Une offre technique comprenant :**

- CV/P11 (annexe 4) dûment rempli et signé.

- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission selon ces TdRs.

**b) Une offre financière :**

L'offre financière doit inclure le montant des honoraires journaliers demandés pour la réalisation des produits attendus (voir tableau-après). Elle doit être exprimée en dinar.

| Livrable                                                                                                                                                                            | Nbr jours | Honoraires journaliers | Montant                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------|------------------------|
| Note méthodologique validée                                                                                                                                                         |           |                        | 5 % du montant global  |
| Rapport1 validé :<br>Recommandations pour améliorer l'environnement juridique et réglementaire lié à la Santé Publique                                                              |           |                        | 45 % du montant global |
| Rapport 2 validé : Elaborer une stratégie nationale sur les droits humains et le VIH alignée sur le Plan National Stratégique IST/VIH/sida couvrant tous les aspects Droits Humains |           |                        | 50 % du montant global |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                        |           |                        | <b>100 %</b>           |

## VIII. CRITERE ET EVALUATION

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

**Les offres techniques ayant obtenue 49 points ou plus seront retenues pour l'évaluation financière**

**Offre financière (30 pts) :** A calculer en comparant le prix de la soumission par rapport au prix le plus bas des soumissions reçues par le PNUD

Evaluation technique Le tableau des critères techniques :

| N°        | Critères / Sous – critères                                                                                                                                         | Nombre de points |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>I</b>  | -Qualifications académique<br>Master....10points<br>Doctorat...20points                                                                                            | <b>20</b>        |
| <b>II</b> | -Expérience prouvée dans le domaine de l'expertise en matière de droits de l'homme liés au VIH/ ....10 points<br>De 1 à 5 ans...5 points<br>De 6 et plus 10 points | <b>40</b>        |

|                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |           |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
|                         | -Connaissances solides de la riposte nationale, régionale et mondiale au VIH.....10 points<br>De 1 à 5 critères...5 points<br>De 6 et plus 10 points<br>- Excellente connaissance du cadre juridique/ règlementaire national et les engagements internationaux liés aux droit de l'Homme....10 points<br>De 1 à 5 critères...5 points<br>De 6 et plus 10 points<br>-Bonne connaissance du cadre règlementaire en Algérie lié au VIH, en générale, ..... 10 points<br>De1 à 5 connaissances...5 points<br>De 6 et plus 10 points |           |
| <b>III</b>              | -Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission selon ces TdRs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>10</b> |
| <b>TOTAL DES POINTS</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>70</b> |

**Les offres techniques ayant obtenue 49 points ou plus seront retenues pour l'évaluation financière**

**Offre financière (30 pts) :** A calculer en comparant le prix de la soumission par rapport au prix le plus bas des soumissions reçues par le PNUD.